

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSÉHDAA)

Mardi 15 janvier 2019, à 18 h 45
À la 117-A du Centre de formation professionnelle l'Oasis
624, rue Lafontaine, Chicoutimi

COMPTE RENDU

Sont présents :

M^{me} Isabelle Blanchette, éducatrice spécialisée à la CS, représentante du personnel de soutien
M^{me} Claudia Desgagné, parent, trésorière
M^{me} Nancy Gallant, éducatrice spécialisée, petite enfance 0-5 ans, DI – TSA, représentante du CIUSSS
M^{me} Isabelle Gauthier, directrice à l'école André-Gagnon, représentante des directions d'école
M^{me} Kim Lavoie-Tremblay, psychoéducatrice, représentante des professionnels
M^{me} Annie Marineau, parent, représentante du comité consultatif ÉHDAA au comité de parents
M^{me} Cynthia St-Hilaire, parent, présidente
M^{me} Karyne Thibodeau, directrice adjointe par intérim aux Services éducatifs jeunes
M^{me} Anne Wells-Campagna, parent substitut
M. Claude Dion, parent
M. Jean-Pierre Turcotte, parent, représentant substitut du comité consultatif ÉHDAA au comité de parents

Sont excusés :

M^{me} Céline Gauthier, parent
M^{me} Bianka Girard, parent, vice-présidente
M^{me} Carolane Girard, parent substitut
M^{me} Karine Minier, coordonnatrice clinique, programme de réadaptation à l'enfance DP 6-18 ans, représentante du CIUSSS
M^{me} Paula Sandoval, parent
M^{me} Lynda Savard, enseignante, représentante du personnel enseignant
M. Robert Tremblay, parent, commissaire-parent ÉHDAA

1) ACCUEIL

M^{me} Karyne Thibodeau souhaite la bienvenue aux membres. M^{me} Kym Lavoie-Tremblay psychoéducatrice au Centre Ressources remplacera M^{me} Ève Morin, comme représentante des professionnels. Un tour de table est fait pour la présentation des membres.

2) OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, la séance débute.

3) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Cynthia St-Hilaire procède à la lecture de l'ordre du jour. M^{me} Annie Marineau propose l'adoption de l'ordre du jour, M^{me} Annie Wells-Campagna appuie cette proposition. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4) LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 20 NOVEMBRE 2018

M^{me} Cynthia St-Hilaire fait la lecture du compte rendu du 20 novembre 2018.

En suivi au point :

11) Priorités de travail 2018-2019 : M^{me} St-Hilaire invite les membres à réfléchir sur le mot à inscrire sur le signet qui sera remis aux enseignants durant la Semaine ÉHDAA.

13) Budget : M^{me} Thibodeau nous donne des précisions sur le nouveau mode de fonctionnement pour le budget. Il n'y aura plus de transactions à partir du compte que possède le CCSÉHDAA à la caisse. Par ailleurs, la gestion administrative se fera en collaboration avec les Ressources financières, selon le poste budgétaire attribué au CCSÉHDAA. Le montant alloué au comité aux fins de fonctionnement demeure le même. M^{me} Thibodeau se renseignera pour savoir si le compte détenu à la caisse doit être fermé.

M^{me} Annie Marineau propose l'adoption du compte rendu, M^{me} Isabelle Gauthier appuie cette proposition. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

5) INFORMATION DE LA DIRECTION ADJOINTE DES SERVICES ÉDUCATIFS JEUNES

Aucun sujet.

6) BUDGET

Ce point a été traité en suivi au compte rendu.

7) SUIVI À LA RENCONTRE INFORMELLE

La rencontre informelle a été annulée après consultation des parents.

8) SUIVI AU COMITÉ DE PARENTS

M^{me} Marineau nous fait le suivi de la rencontre du Comité de parents, les sujets suivants ont été traités : – la visite de M. Nicolas Maltais, de l'Union des producteurs agricoles, pour présenter le programme Sécurijours. Ce programme lié à la sécurité consiste à offrir des ateliers en classe; – les règles de régie interne; – les bons coups ont été énumérés, ce point souligne les bonnes actions qui se passent dans les écoles; – le budget de la Fédération des comités de parents; - le cri du cœur de M^{me} Lynda Savard; – les critères d'admission et d'inscription.

9) RENCONTRE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX PARENTS 30 AVRIL 2019

L'invitation pour la rencontre d'accueil des nouveaux parents est révisée. La rencontre se tiendra à l'école André-Gagnon et le service de garde sera offert aux parents. Les membres conviennent que l'invitation sera remise aux directions d'école, afin qu'elle soit donnée à tous les élèves de maternelle 4-5 ans, et aux élèves de 1^{re} année ciblés. M^{me} Karyne Thibodeau remettra l'invitation aux parents lors des rencontres avec les partenaires du réseau de la santé. M^{me} Thibodeau demande aux membres si le document Le Parcours doit être remis à

tous les parents en version papier. Comme il est disponible sur le site de la Commission scolaire, les membres conviennent de prévoir quelques exemplaires à la rencontre d'accueil et de le remettre aux parents qui en feront la demande.

10) PRÉSENTATION DES SERVICES DU CIUSSS-CRDP

En l'absence de M^{me} Karine Minier, ce point est reporté

11) FORMATION PI ET DÉMARCHE D'AIDE À L'ÉLÈVE

Chaque année, une formation est offerte aux directions sur l'élaboration d'un plan d'intervention et sur les encadrements légaux. Cette année, elle se tiendra en mars prochain.

12) SUIVI AU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

M^{me} Thibodeau nous livre un résumé de la dernière rencontre du Comité de répartition des ressources. Le nouvel outil de gestion Esoppe utilisé pour l'organisation scolaire permet à la Commission scolaire de maximiser l'organisation scolaire. Différents scénarios d'organisation sont en analyse présentement.

13) SUIVI AU COMITÉ SUR LES PRATIQUES DE SOUTIEN DIRECT À L'ÉLÈVE

M^{me} Thibodeau nous donne un suivi du comité sur les pratiques de soutien direct à l'élève. Celui-ci a convenu après analyse qu'il était essentiel de soutenir les pratiques des techniciens en éducation spécialisée (TES). Elle explique le fonctionnement de l'école désignée Antoine-De St-Exupéry en trouble de comportement. Elle ajoute que selon le portrait de notre CS, 6 % des élèves de 4 à 6 ans manifestent des comportements qui demandent des interventions spécialisées dû à l'intensité et la fréquence des comportements. Sur ce point, M^{me} Isabelle Gauthier nous mentionne que les techniciennes en éducation spécialisée de l'école André-Gagnon sont accompagnées pour développer l'approche Nurture, ce qui soutient le personnel dans la mise en place d'intervention efficace. Le but est de garder les élèves dans la classe et de les placer dans un état disponible à l'apprentissage.

14) SUIVI AU COMITÉ AVISEUR ÉHDAA PRIMAIRE / SECONDAIRE

Les recommandations du comité sont en rédaction. M^{me} Thibodeau nous dresse le bilan des travaux du comité. Les règles de passage du primaire vers le secondaire ont été revues. Une orientation est donnée de favoriser l'entrée dans une classe régulière au secondaire, autant que possible. Cette orientation faite suite à l'expérimentation des élèves d'effectif réduit intégrés en classe régulière, qui donne des résultats positifs. L'équipe multidisciplinaire est à conserver, afin de développer avec les enseignants le soutien au niveau du développement socioaffectif.

15) CRITÈRES D'ADMISSION POUR LES PROJETS PARTICULIERS

Les critères d'admission pour les projets particuliers sont peu modifiés pour 2019-2020. Toutefois, on remarque plutôt un assouplissement des critères et une analyse basée davantage sur le profil de l'élève. Un comité de travail sera formé afin de revoir les critères dans une vision d'inclusion scolaire.

16) INDICE DE DÉFAVORISATION (IMSE)

Les établissements scolaires reçoivent chaque année, un rang sur une échelle de 1 à 10, calculé selon un indice de défavorisation établi par le Ministère de l'Éducation. Selon le rang accordé, 1 étant favorisé et 10 défavorisé, les établissements reçoivent des sommes pour l'organisation des groupes et des services aux élèves. L'indice tient compte de deux facteurs soit la scolarité de la mère, et l'activité ou non des parents sur le marché du travail. L'indice change lors de chaque recensement, comme le dernier datait de 10 ans, des changements ont été apportés dans le rang accordé aux établissements. Cette diminution des sommes accordées aux écoles engendra une analyse de la situation.

17) VALIDATION 2018-2019

M^{me} Thibodeau explique la démarche de validation des élèves HDAA auprès du Ministère. Cette année, le Ministère a sélectionné 20 dossiers d'élèves qui sont déjà reconnus par le Ministère comme étant des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. La Commission scolaire doit recueillir et transmettre tous les rapports nécessaires des élèves sélectionnés avant le 8 février prochain. Pour les nouveaux élèves ayant des besoins particuliers comme un trouble du spectre de l'autisme, un trouble langagier ou une pathologie, la même démarche administrative est nécessaire pour l'obtention d'un code de difficulté du Ministère. Cette démarche se déroule tout au long de l'année.

18) CONTENUS EN ORIENTATION SEXUELLE

Après consultation, les membres conviennent de reporter ce point à la prochaine rencontre.

19) AUTRES SUJETS

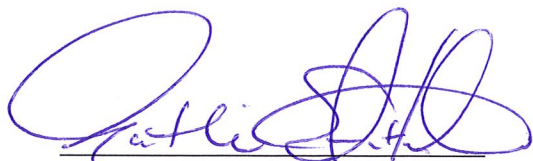
Aucun sujet n'est ajouté à ce point.

20) PROCHAINE RENCONTRE

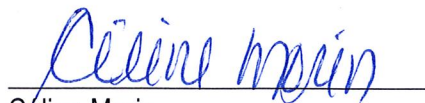
Le 19 février prochain, une rencontre de parents et le 15 janvier 2019, une rencontre formelle.

21) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Claude Dion propose la levée de l'assemblée, M^{me} Claudia Desgagné appuie cette proposition. La séance est levée à 20 h 35.



Cynthia St-Hilaire
Présidente du CCSÉHDAA



Céline Morin
Secrétaire de la rencontre